

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 4

Artikel: Un télégraphe électrique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une étude sur les besoins de notre industrie et de notre commerce constata que nos apprentis manquaient généralement d'une instruction solide et surtout pratique. La société entreprit alors une œuvre de longue haleine : l'amélioration de nos conditions commerciales par l'instruction de ses *recrues*. Trois cours donnés aux apprentis furent ouverts par la société : dessin d'ornementation, dessin industriel géométrique, et comptabilité.

Loin de se borner à décréter des cours, elle s'imposa à elle-même le soin de pourvoir à l'enseignement; ses membres se partagèrent la besogne. Le patron devint professeur.

On ne saurait croire quelle activité et quelle solidité cette manière de faire a tout d'abord imprimé à la société elle-même; on peut même dire qu'une grande partie de sa vie provient de là.

D'un autre côté, les cours donnés dans de semblables conditions, si différentes de ce que l'on était habitué à voir jusque là, ont produit des résultats qui ont étonné ceux mêmes qui avaient le plus d'espoir dans l'œuvre nouvelle.

Les cours ont repris cette année au nombre de quatre. Nous donnerons dans un prochain article quelques détails sur la manière dont ils sont organisés et nous espérons qu'une fois ces faits bien connus, ils trouveront des imitateurs dans d'autres villes du canton.

Nous espérons, en outre, que nos concitoyens s'intéresseront à la Société, et que peu à peu elle verra ses relations et ses ramifications s'étendre sur toute la surface du canton, et qu'elle finira par réaliser son but et mériter le titre qu'elle s'est imposée : *Société commerciale et industrielle du Canton de Vaud*.

G. B.

La télégraphie électrique.

Tout le monde, chez nous, a entendu parler du télégraphe, un grand nombre de personnes en font même

du père Abram parce que, ajoutait-il, « on ne sait pas ce qu'il peut arriver ».

Marguerite éprouva un sentiment pénible à l'idée d'entrer chez un maître, une rougeur fugitive vint enflammer ses joues, mais elle réprima bientôt ce mouvement et la douce pensée d'être indépendante, de n'être à charge à personne, apporta un grand soulagement à ses peines.

Elle voulut rester environ une semaine chez son parrain avant d'entrer à la ferme pour remettre en bon état le linge de la maison, que ne pouvait raccommoder avec soin la vieille Suzanne (factotum de la Croix-Blanche), dont la vue devenait de plus en plus mauvaise.

Pendant ces quelques jours, l'oncle Samuel resta volontiers en compagnie de Marguerite; il l'entretint de ses anciennes connaissances de N*** et fit sur chacune des réflexions qui prouvaient que le *vieil homme* n'avait pas encore disparu.

Le lundi suivant étant arrivé, il accompagna sa filleule à la ferme, où il eut le plaisir de l'installer lui-même, en l'absence du maître de la maison.

Le valet d'écurie et les autres domestiques hommes virent sans jalousie la nouvelle venue, mais il n'en fut pas de même pour les deux servantes. — Ce qui les indisposa tout d'abord ce fut la jo-

un fréquent usage, mais parmi celles-ci, il en est encore qui ne se font pas une idée bien nette de la manière dont les dépêches sont transmises et de l'agent merveilleux de cet admirable moyen de correspondance. Nous pensons donc faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant les quelques détails qui suivent.

Si l'on plonge deux métaux différents dans un ou plusieurs liquides et qu'on les réunisse au dehors par un fil métallique, ce fil acquerra sur toute sa longueur certaines propriétés que l'on désigne sous le nom de *courant galvanique*.

Cette combinaison productrice du courant se nomme un *élément*; les métaux prennent le nom d'*électro-moteurs*, et le fil qui les réunit à l'extérieur a reçu celui de *fil conducteur*.

La réunion de plusieurs éléments constitue une *pile*. Les liquides employés pour nos piles sont l'eau salée, l'eau saturée de sulfate de cuivre (vitriol) et l'eau acidulée, c'est-à-dire étendue d'acide sulfurique. Le zinc, le cuivre et le charbon sont ordinairement les métaux employés comme électro-moteurs.

La pile est donc la source du courant galvanique dont la principale propriété est d'aimanter le fer doux. Un fil de cuivre, partant de la pile, conduit le courant dans certains points des appareils, et de là dans la station voisine, par le moyen du fil que l'on remarque sur les poteaux au bord des routes; puis au moyen d'un autre fil, il revient par le sol à la première station et après avoir passé par d'autres points des appareils, se rend enfin à la pile d'où il est parti.

Les deux principaux appareils d'un poste télégraphique sont : le *levier-clef* ou appareil à écrire, et l'*appareil Morse*, ainsi nommé du nom de son inventeur, qui reçoit les signes.

Le premier est composé d'un balancier en métal fixé entre deux supports et terminé par un bouton en ivoire; le tout placé sur une planchette fixée à la table. Le récepteur est composé d'un fer à cheval entouré d'un fil

lie chambre réservée à Marguerite par les soins de l'oncle Samuel, chambre qu'on gardait jusque là pour loger une visite à l'occasion. — Mais le grand grief était tout simplement qu'elles ne se sentaient pas à l'aise avec la *nouvelle*; la sécurité et la modestie de la jeune fille leur imposaient.

A ce moment de notre récit, nous croyons devoir tracer en quelques mots le caractère de notre héroïne, puisque jusqu'à présent nous n'avons fait qu'ébaucher son portrait.

Quoique élevée aussi simplement que la moins riche des filles de son village, on devait reconnaître entre Marguerite et ces dernières une grande différence. Compagne assidue d'une mère malade, ses habitudes sédentaires l'avaient toujours empêchée de prendre part aux plaisirs et aux distractions de la jeunesse de l'endroit — Elle avait vécu, en outre, d'une vie essentiellement intérieure, son esprit, éclairé par son cœur, avait donné à son jugement une maturité précoce et à ses idées un courant que d'autres personnes ne gagnent souvent que par l'étude. — Ajoutons, pour terminer, la chose importante et par laquelle nous aurions dû commencer : Marguerite était animée d'une piété profonde et sincère; armée de la force que procure la *foi*, c'est d'un regard tranquille et confiant qu'elle envisageait l'avenir.

(La suite au prochain numéro).

de cuivre très-fin et recouvert de soie nommé *multiplificateur*, qui en donne de 6 à 8000 fois le tour.

Sur le fer à cheval se meut une palette *mobile* en fer doux, nommée *ancree*, qui se trouve placée à l'extrémité d'un balancier en laiton dont l'autre extrémité est munie d'un poinçon nommé *style*, sur lequel court une bande de papier fixée à l'appareil et passant entre deux cylindres mis en rotation par un mouvement d'horlogerie.

Lorsque l'employé du poste correspondant abaisse son levier-clef, le courant part de sa pile et arrive par la ligne dans le Morse ou récepteur de la station voisine. Il aimante momentanément le fer à cheval qui attire le balancier; celui-ci, au moyen de la pointe dont il est terminé, produit sur la bande de papier un gauffrage composé de points et de traits, suivant le temps pendant lequel on fait passer le courant.

La combinaison de ces points et de ces traits donne des lettres et des chiffres, dont on forme des mots et des nombres. Ainsi, un point (.) représentera un *e*, un trait (-) un *t*, un point et un trait (.-) un *a*, et ainsi de suite.

Examinons maintenant un peu les lignes. Les poteaux servent à supporter le fil conducteur qui est enroulé autour de petits chapeaux ou *isolateurs*, quelquefois en verre et quelquefois en porcelaine, placés là pour empêcher le contact du fil avec le sol, car tous les corps ne conduisent pas également bien l'électricité; il en est même qui ne la conduisent pas du tout; tels sont: la porcelaine, le verre, la soie, les résines et d'autres encore, et qui, pour cette raison, sont employés comme *isolateurs*. Ainsi, dans le Morse, le fil de soie isole le fil de cuivre et empêche le courant de se répandre dans les autres parties métalliques de l'appareil; dans les murs et d'autres endroits, la gutta-percha l'isole encore, afin que l'humidité n'absorbe pas le courant; et sur les lignes, c'est le verre qui isole le fil de fer et empêche le courant de descendre dans le sol.

Voyons maintenant comment une dépêche se transmet.

Les stations se distinguent entre elles par des chiffres; ainsi, sur un réseau télégraphique, j'ai les stations 1, 1², 1³, 1⁴, 2, 2¹, 2², 3, 4, 4¹, 5, 6, 7, et ainsi de suite.

Placé à Genève, j'ai une dépêche à expédier à Lausanne. J'appelle, en abaissant rapidement mon levier trois fois, 1. 2 (.-), c'est-à-dire Genève, Lausanne, en indiquant d'abord le bureau qui appelle et ensuite le bureau appelé, qui me répond: 2 1 (.-), c'est-à-dire Lausanne, Genève. Alors je fais une série de points pour avertir l'employé de Lausanne que je vais commencer une dépêche et lui donner le temps de laisser dérouler son papier; puis je lui donne ma dépêche selon la formule suivante:

Lausanne de Genève. N° 3981. 25 m.

(mots) 20 (Décembre), 3 h. (heures) 43 s. (soir).

Adresse.

Texte. —

Signature.

et je termine enfin par une série de points pour dire que tout est fini. L'employé du poste récepteur donne la quittance à la dépêche aussitôt qu'il l'a reçue, de la manière suivante: Il fait d'abord à son tour quelques points pour avertir qu'il va donner quittance; puis il répète le numéro de la dépêche et tous les chiffres qui y sont contenus, enfin il fait le signe: *compris* (.....), signe la quittance et termine par une nouvelle série de points. L'employé de Genève donne le signe: *compris* et celui de Lausanne le signe . — . (ligne ouverte), qui est répété à Genève, pour indiquer que la ligne est désormais libre et qu'elle peut être occupée par d'autres bureaux.

Le prix d'une dépêche télégraphique est pour toute la Suisse de 1 fr. pour 20 mots, et 25 cent. par chaque 10 mots en sus. Dans les 20 mots sont compris: l'adresse, le texte et la signature. Le numéro, la date, l'heure, etc., sont mis par l'employé.

Pour me faire comprendre de mes lecteurs, je vais donner ici un modèle de dépêche télégraphique:

Lausanne de St^e-Croix.

N° 27. 17 m. 20 Décembre, 3 h. 43 s.

Rédaction du Conteur vaudois, Lausanne,

Abonnez-moi pour 6 mois à votre intéressant journal.

Henri JAKES, horloger.

Quittance.

N° 27, 6 compris.

(Signé) CHAPPUIS.

E. G.

Un mobilier d'autrefois.

Dans notre époque où les besoins de la vie vont en augmentant chaque jour, où ce qui était le *superflu* il y a quelque vingtaine d'années est devenu le *nécessaire*, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de certain ménage du temps passé, pour autant, toutefois, qu'on peut le faire.

Voici, par exemple, l'inventaire du mobilier laissé par un grand seigneur d'autrefois. Nous l'extrayons des intéressants *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Pour la commodité de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas l'habitude de lire le vieux français, nous avons mis en regard de certains mots difficiles à comprendre la traduction en langue plus moderne.

Noble *André de Gruyère* autrement de *Aigremont*, étant en 1553 châtelain de Palésieux, s'opposa à l'occupation de cette seigneurie par les commissaires fribourgeois. Il mourut peu de temps après.

Veut-on connaître le mobilier de ce gentilhomme? Voici « l'Inventaire des biens qui furent à feu noble » André de Gruyère, chastellain de Pallexui (Palésieux), fait le jour 15^e de febvrier 1553.

» Premièrement un poyle de la mayson qui fust au » diet feu noble André de Gruyère. Une table avec deux » bancs assortis; deux escabeaux; une petite culte- » lesse (coutelière) avec deux coulteaulx et un peynson